

## PROCÈS-VERBAL

6<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 8 mars 2023**

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales. La professeure Isabelle Dionne, vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

### Les membres suivants sont présents :

M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
M <sup>me</sup> Gabrielle Crevier	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean-François Desbiens	Vice-doyen à la formation, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr <sup>e</sup> Isabelle Dionne	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
Pr <sup>e</sup> Marie-Hélène Dufour	Professeure, Faculté de droit
Pr <sup>e</sup> Nancy Dumais	Vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion, Faculté des sciences
M. Jacob Fontaine	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr <sup>e</sup> Christine Hudon	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
Pr <sup>e</sup> Nadine Larivière	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Martin Lépine	Vice-doyen à la formation et à la culture, Faculté d'éducation
Pr André Marquis	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Pr Simon Roy	Vice-doyen aux études de 1 <sup>er</sup> cycle et à l'innovation, Faculté de droit
Pr Michel Tousignant	Vice-doyen aux études, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr <sup>e</sup> Valérie Vierstraete	Vice-doyenne à l'enseignement, École de gestion

### Les membres suivants sont excusés :

Pr <sup>e</sup> Julie Béliveau	Professeure, École de gestion
Pr <sup>e</sup> Fabienne Lagueux	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil
M <sup>me</sup> Koralie Plante	Étudiante au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
M. André Poulin	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr <sup>e</sup> Nathalie Roy	Vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, Faculté de génie

### Les personnes suivantes sont invitées :

Pr Michel Lafleur	Directeur, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE)
M <sup>me</sup> Tania Perron	Agente de recherche, Bureau de la registraire
M. Stéphane Roux	Directeur général, Service de soutien à la formation
M. Alain Tremblay	Directeur général, Service des stages et du développement professionnel
M <sup>me</sup> Catherine Vallières	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

CE-2023-03-08-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023

CE-2023-01-25-05 – À sa séance du 8 février 2023, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en psychoéducation et de maîtrise en psychoéducation de la Faculté d'éducation. Le texte de la dernière phrase du dernier paragraphe de l'article 2.3.1 du document DI-1 a été préalablement reformulé afin d'en assurer une meilleure compréhension, et ce, faisant suite à la suggestion d'un membre du conseil des études.

CE-2023-01-25-06 – À sa séance du 8 février 2023, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en enseignement au secondaire et de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire de la Faculté d'éducation.

CE-2023-01-25-10 – Faisant suite à la suggestion des membres du conseil des études, des modifications ont été apportées à la fiche signalétique du microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en éducation physique et à la santé afin de rehausser le nombre de crédits d'activités pédagogiques à option de manière à pouvoir atteindre les 16 crédits exigés par ce programme.

CE-2023-01-25-11 – À sa séance du 8 février 2023, le conseil universitaire a approuvé la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en protection des jeunes et bien-être des familles de la Faculté des lettres et sciences humaines.

CE-2023-01-25-12 – À sa séance du 8 février 2023, le conseil universitaire a approuvé la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en pratique avancée de l'utilisation des aiguilles sous le derme de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

CE-2023-01-25-13 – À sa séance du 8 février 2023, le conseil universitaire a approuvé les modifications proposées au *Règlement des études relatif aux stages coopératifs* (Règlement 2575-027). Faisant suite à la suggestion d'un membre du conseil des études, quelques corrections de forme et d'aspect linguistique ont été préalablement apportées au texte du Règlement.

CE-2023-03-08-04

**COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES**

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **de la Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement qui s'est tenue le 24 février 2023** – Les prix de l'enseignement ont été remis aux récipiendaires suivants :

**Prix Grande distinction en enseignement universitaire :**

1. **Volet individuel**    **M<sup>me</sup> Caroline Dubois, chargée de cours**  
Faculté des lettres et sciences humaines
2. **Volet équipe**        **Équipe du programme de maîtrise en fiscalité**  
École de gestion  
Pr<sup>es</sup> Marie-Andrée Babineau, Lyne Latulippe et Luce Samoïsette,  
Pr<sup>s</sup> Éric Gélinas, Luc Godbout et Éric Hamelin et Chantal Amiot,  
chargée de cours à forfait

**Prix Contribution à la qualité de l'enseignement universitaire**

**M<sup>me</sup> Christine Gaucher**  
Faculté d'éducation

**Prix d'excellence de l'encadrement aux études supérieures en recherche**

**P<sup>r</sup> Patrick Paultre**  
Faculté de génie

**Prix facultaires (6 prix individuels et 4 prix équipe)**

**M. Stéphane Tanguay**  
Chargé de cours, CUFE

**M. Daniel Chamberland-Tremblay**  
Professeur, École de gestion

**M<sup>me</sup> Françoise Breton**  
Chargée de cours, Faculté d'éducation

**M<sup>me</sup> Jolaine Desautel**  
Chargée de cours et professionnelle de recherche, Faculté des sciences de l'activité physique

**M. Carl Blanchette**  
Chargé de cours, Faculté des sciences

**Équipe de l'apprentissage expérientiel au baccalauréat en droit**  
Faculté de droit

**Équipe du français langue seconde**  
Faculté des lettres et sciences humaines

**Équipe de montage du programme de baccalauréat en génie du bâtiment**  
Faculté de génie

**Équipe des programmes d'études en toxicomanie**  
Faculté de médecine et des sciences de la santé

- **du Mois de la pédagogie universitaire (MPU)** – Le directeur du Service de soutien à la formation dresse un bilan du MPU tenu en février dernier.
- **du plan d'action pour « Apprivoiser les IA en formation »** – Le directeur du Service de soutien à la formation présente le plan d'action relatif à l'utilisation des intelligences artificielles (IA) de type génératives (par exemple, ChatGPT-3 de la compagnie OpenAI) en enseignement;

- **de la Semaine des objectifs de développement durable (ODD) qui se déroulera du 6 au 10 mars 2023** – Cette semaine est coorganisée par l'Université de Sherbrooke et Campus Durable dans le but de sensibiliser la communauté universitaire aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. L'Université de Sherbrooke participera à cette initiative développée par *Sustainable Development Solutions Network Canada (SDSN)* de l'Université de Waterloo, l'Université de Colombie-Britannique et Collèges et instituts Canada. Des activités offertes sous différentes formes se dérouleront sur les trois campus de l'UdeS;
- **de la Cérémonie de reconnaissance des Centres d'entraide à l'étude du 7 mars 2023** – Cette cérémonie était l'occasion de saluer l'implication des multiples personnes engagées dans les Centres d'entraide – tutrices et tuteurs, coordonnatrices et coordonnateurs étudiants et membres du personnel;
- **de la journée internationale des femmes du 8 mars 2023** – Cette journée permet de constater les avancées effectuées pour une pleine reconnaissance des droits des femmes, mais c'est aussi l'occasion de reconnaître la fragilité de certains acquis, et de mesurer le chemin qui reste à faire dans bien des domaines. En éducation, par exemple, les femmes comptaient pour 21 % de la population étudiante des universités en 1964 (3 % à l'UdeS). En 1990, les femmes représentaient un peu plus de la moitié de l'effectif étudiant universitaire, y compris à l'UdeS. Il reste cependant des domaines où perdurent des stéréotypes liés au genre;  
  
En cette journée du 8 mars, ayons aussi une pensée pour toutes les femmes dans le monde qui n'ont pas accès à l'éducation, pour des motifs d'ordre religieux, culturel, politique ou économique, et soyons solidaires de leurs luttes;
- **de la Semaine arc-en-ciel qui se tiendra du 27 au 31 mars 2023** – Dans le but de sensibiliser la communauté universitaire aux réalités des personnes qui s'identifient à la diversité sexuelle et de genre et de favoriser l'intégration de celles-ci, l'UdeS annonce une troisième édition de la Semaine arc-en-ciel lors de laquelle des activités de sensibilisation, d'information, de dialogue et des prestations artistiques seront offertes gratuitement à l'ensemble de notre communauté universitaire sur les trois campus, en plus d'être ouvertes à toute personne hors campus;
- **de la finale de l'UdeS du concours « Délie ta langue »** – Le professeur André Marquis rappelle la nature du concours. Le prix du public a été offert à Marily Laroche, étudiante en communication (FLSH), pour sa présentation sur l'expression « Être au bout du rouleau ». C'est Jasmine Duplessis, étudiante en administration des affaires (École de gestion), qui représentera l'UdeS à la finale provinciale le 27 mars 2023, avec sa présentation sur « Couter les yeux de la tête ».

## DOSSIERS POUR ADOPTION

### Évaluation périodique

CE-2023-03-08-05

Comité du conseil des études (CCE) – nomination

La vice-rectrice aux études présente la nomination de Gabrielle Crevier, étudiante à la Faculté des lettres et sciences humaines et directrice aux activités étudiantes du Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), à titre de membre du comité du conseil des études, et ce, en remplacement de Amélie Simard.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- nomme Gabrielle Crevier, étudiante à la Faculté des lettres et sciences humaines et directrice aux activités étudiantes du Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), à titre de membre du comité du conseil des études, pour un premier mandat débutant le 8 mars 2023 et se terminant le 7 mars 2026.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-06

Maîtrise en économie – doctorat en économie du développement – évaluation périodique de programmes – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur André Marquis, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement de l'École de gestion.

La vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion apporte quelques précisions supplémentaires et profite de l'occasion pour remercier la contribution exceptionnelle des conseillères pédagogiques du Secrétariat de l'évaluation des programmes dans ce dossier.

Considérant que l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement de l'École de gestion a été réalisée en conformité avec la Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l'amélioration des programmes, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement de l'École de gestion;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique des programmes.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement de l'École de gestion tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-07

Baccalauréat en études de l'environnement – maîtrise en environnement – évaluation périodique de programmes – plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur André Marquis, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences.

Considérant que l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l'amélioration des programmes, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences;

- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l'évaluation périodique des programmes.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

### **Modification de programmes**

CE-2023-03-08-08

Baccalauréat en études de l'environnement – certificat en études de l'environnement – microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en études de l'environnement – modification de programmes – approbation

Le directeur du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) présente les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en études de l'environnement, de certificat en études de l'environnement ainsi qu'au microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en études de l'environnement et répond aux questions des membres du conseil.

Ces modifications font suite aux deux premières recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat visant la révision des finalités et des compétences du programme, sa restructuration et l'actualisation des activités pédagogiques offertes. Ces changements apportés au programme de baccalauréat se répercutent par ailleurs au programme de certificat ainsi qu'au microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en études de l'environnement, les trois programmes partageant bon nombre d'activités pédagogiques.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en études de l'environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de certificat en études de l'environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en études de l'environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-09

Maîtrise en informatique – maîtrise en génie logiciel – modification de programmes – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées aux programmes de maîtrise en informatique et de maîtrise en génie logiciel de la Faculté des sciences.

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences précise que ces modifications sont à l'effet de rendre le stage obligatoire dans les cheminements de type cours de ces programmes.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en informatique de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de maîtrise en génie logiciel de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'hiver 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-10

Baccalauréat en sciences de l'information quantique – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion de la Faculté des sciences présente les modifications proposées au programme de baccalauréat en sciences de l'information quantique, et ce, afin de permettre l'admission au trimestre d'hiver, de clarifier les conditions d'admission et d'ajuster le profil des études.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en sciences de l'information quantique de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-11

Baccalauréat en génie électrique – baccalauréat en génie informatique modification de programmes – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en génie électrique et de baccalauréat en génie informatique de la Faculté de génie.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de baccalauréat en génie électrique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de baccalauréat en génie informatique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'hiver 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-12

Microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur – modification de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-doyen à la formation et à la culture de la Faculté d'éducation présente les modifications proposées au microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur à l'effet d'y créer un cheminement anglophone.

La vice-rectrice aux études précise que, en vertu de la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) et des pouvoirs qui lui sont délégués par les *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le conseil universitaire est la seule instance habilitée à désigner les programmes d'études dont les spécificités requièrent l'usage d'une langue d'enseignement autre que le français. C'est la raison pour laquelle les modifications de ce programme devront faire l'objet d'une approbation par le conseil universitaire.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la modification du microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur de la Faculté d'éducation, étant entendu que le nouveau cheminement anglophone sera offert pendant cinq ans et que l'opportunité d'offrir ce cheminement sera ensuite réévaluée par le conseil universitaire;
- d'adopter la fiche signalétique du microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur telle qu'elle est présentée en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce programme à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

#### **RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE**

##### **Création de programme**

CE-2023-03-08-13

Diplôme d'études supérieures de 2<sup>e</sup> cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité) – création de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le vice-doyen aux études de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente aux membres du conseil le projet de programme de diplôme d'études supérieures de 2<sup>e</sup> cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité).

Ce programme de diplôme consiste en un programme de formation médicale postdoctorale (communément désigné « programme de résidence ») offert au terme de la résidence en médecine de famille qui permet de poursuivre sa spécialisation dans le domaine de la périnatalité. Des postes de résidence dans ce domaine sont alloués annuellement par la Table de concertation sur les effectifs médicaux du Québec en fonction des besoins populationnels.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de diplôme d'études supérieures de 2<sup>e</sup> cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ce programme à compter du trimestre d'été 2023.

(Document en annexe)



- 3.1.3.6. – Règles particulières d'un programme d'études de type recherche;
- 4.4.1.2 c. – Productions de fin d'études de type recherche;
- 4.5.2.2 – Production intermédiaire ou de fin d'études d'un programme d'études de 2<sup>e</sup> cycle;
- 4.5.2.3 – Production intermédiaire ou de fin d'études d'un programme d'études de 3<sup>e</sup> cycle;
- 7.3 – Solde impayé dans les délais;
- 10.5 – Ajout d'un règlement d'exception relatif aux conditions de poursuite d'un programme d'études de 3<sup>e</sup> cycle de la Faculté d'éducation (doctorat en éducation, doctorat en psychoéducation et doctorat professionnel en éducation).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le *Règlement des études* (Règlement 2575-009) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

*Les membres du conseil conviennent de traiter les points suivants à ce moment-ci de la réunion :*

- 10.1 *Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2023;*
- 10.2 *Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2023;*
- 11.1 *Développement des études – orientations – réussite étudiante – discussion.*

#### **RAPPORTS ET INFORMATION**

CE-2023-03-08-15

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 11 janvier 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-16

Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 7 décembre 2023.

(Document en annexe)

#### **DIVERS**

CE-2023-03-08-17

Développement des études – orientations – réussite étudiante – discussion

Lors de la discussion sur la réussite étudiante (CE septembre 2022), il a été rappelé que la réussite est une responsabilité partagée entre l'institution et la personne étudiante et qu'il était impératif d'en faire une meilleure promotion.

Les membres du conseil sont invités à faire part de leurs réflexions entourant l'engagement de la personne étudiante dans son processus d'études et proposent différentes stratégies et conditions pour

susciter la prise en charge de sa réussite par la personne étudiante. Ces propositions alimenteront les différentes actions du plan stratégique de l'UdeS visant le soutien de la réussite étudiante.

(Document en annexe)

*La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, est invitée pour la présentation des deux prochains points.*

#### Avis

CE-2023-03-08-18

*Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes (Politique 2500-047) – avis*

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, présente aux membres du conseil le projet de *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047).

Ce projet de politique réitère la volonté de l'Université de contribuer à la création d'une culture alliant performance et bienveillance qui soutient la santé mentale des membres étudiants, par l'entremise d'un cadre structurant et découle du *Plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur 2021-2026* du ministère de l'Enseignement supérieur ayant pour but de soutenir les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en place de milieux favorisant la santé mentale.

À l'issue des discussions, les membres du conseil des études suggèrent d'apporter les modifications suivantes à la section **3. Définitions** de la politique :

- bonifier la définition de la « santé mentale » en tenant compte de la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS);
- ajouter la définition de « performance ».

Les membres du conseil des études émettent un avis favorable relativement à la *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047) présentée en annexe, et ce, en y incluant les modifications suggérées.

(Document en annexe)

CE-2023-03-08-19

*Politique linguistique (Politique 2500-016) – modification – avis*

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, présente aux membres du conseil les modifications proposées à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016).

Afin de se conformer aux nouvelles exigences de la *Charte de la langue française* (RLRQ c. C-11), l'Université doit amender à nouveau la Politique 2500-016. Les changements apportés touchent principalement les aspects suivants :

- la langue de communication de l'administration de l'établissement, c'est-à-dire celle qu'elle emploie dans ses textes et documents officiels ainsi que dans toute autre communication;
- la langue de travail;
- la langue de l'enseignement et de la recherche, y compris celle des manuels et autres instruments didactiques, et celle des instruments d'évaluation des apprentissages;
- la qualité du français et la maîtrise de celui-ci par la communauté étudiante, par les membres du personnel, incluant le personnel enseignant, particulièrement lors du recrutement;

- la mise en œuvre et le suivi de la Politique, incluant les modalités de traitement des plaintes et observations formulées au regard de son application;
- les fonctions de la rectrice ou du recteur en tant que responsable de l'application de la Politique; et
- les modalités de la consultation et de la participation de la communauté étudiante ainsi que des membres du personnel à l'élaboration et le suivi de la Politique.

Les membres du conseil des études émettent un avis favorable relativement aux modifications proposées à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) présentée en annexe.

(Document en annexe)

#### DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2023-03-08-20

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 19 avril 2023, à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.

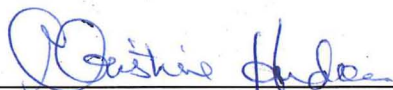
#### CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2023-03-08-21

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 19 avril 2023.



Pr<sup>e</sup> Christine Hudon, présidente



Pr<sup>e</sup> Isabelle Dionne, secrétaire